



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

frais d'appareillage

Question écrite n° 74371

Texte de la question

M. Franck Dhersin souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la prise en charge stéréophonique des appareils de correction auditive pour les personnes de 20 ans et plus. Le 19 octobre 2001, Mme la secrétaire d'Etat aux personnes âgées a fait des déclarations en ce sens, en indiquant que ce remboursement serait effectif au début de l'année 2002. Un décret serait, semble-t-il, en préparation. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui préciser la date de parution de ce décret au Journal officiel.

Données clés

Auteur : [M. Franck Dhersin](#)

Circonscription : Nord (13^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74371

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mars 2002, page 1492